

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 7184

présenté par  
Mme Ressiguiet

-----

### ARTICLE 14

Supprimer l'alinéa 3.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Selon l'Institut des politiques publiques, "les 0,1% des ménages les plus aisés gagneront 3,9% de revenu disponible de plus en moyenne en 2020 du fait des mesures des budgets 2018, 2019 et 2020" soit "23.072 euros annuels"